

OBJET : SUBVENTION MINISTERE DE L'INTERIEUR POUR TRAVAUX D'INTERET LOCAL

Monsieur le Maire rappelle que la commune a reçu une notification de subvention pour travaux divers d'intérêt local d'un montant de 9 250 € pour réaliser l'isolation de bâtiments publics situés au cœur du village.

Compte tenu des budgets très contraints, et compte tenu des dégâts d'orage de l'automne 2014 qui ont induit une dépenses de 168 117,00 €, lors du vote du BP 2015, le Conseil Municipal a réduit, par nécessité impérieuse la dépense prévue pour l'isolation de bâtiments publics de 177 096,66 € à 50 000 €.

Par ailleurs, les élus locaux souhaitent conserver une capacité d'emprunt pour la création d'un cimetière qui devient urgente.

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Le Conseil Municipal sollicite Monsieur le Préfet, ainsi que Monsieur DUSSOPT, député de la circonscription, pour le maintien de la subvention du Ministère de l'Intérieur à hauteur de 9 250 €, de manière à réaliser une partie de l'isolation des bâtiments publics et à faire face aux autres dépenses, notamment en voirie.

OBJET : CONVENTION ADSEA07

A l'unanimité, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de signer une convention partenariale pour un chantier éducatif prévu les 13,14,15 et 20,21,22 avril 2015 avec l'A.D.S.E.A.07.

OBJET : MAINTENANCE DU SYSTEME DE DESENFUMAGE DE LA SALLE JEAN MOULIN

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier :

- la maintenance préventive du système de désenfumage de la Salle Polyvalente à Dominante Sportive Jean MOULIN, à la Société ECODIS, SAS située à CHAPONNET (69), pour un montant de 180 € HT annuel. Les frais d'intervention pour dépannage sont en sus (325 € la 1^{ère} heure + déplacement, puis 75 €/h/technicien, pièces en sus) ;
- Charge Monsieur Damien SOULIER de signer ce contrat de maintenance.